



Différends avec mon voisin

Par **Nina7_old**, le **11/10/2007** à **13:27**

Bonjour

j'ai de gros différends avec mon voisin et je voudrais savoir quelle loi peut me protéger contre ses actes.

Il a pris en photo mes biens (voiture, maison...) peut être moi aussi.

Il a agressé verbalement et physiquement mon ami, moi, des amis et membres de la famille.
(je vais vous casser la gueule, le jour ou ça va tomber, ça va tomber...)

il a embouti le véhicule d'amis.

Il nous épie de 5h du matin à 21h le soir dès qu'il est chez lui. Quand on a eu inondation dans la maison en restauration, il s'est mis à le fenêtre et riait pendant que nous évacuons l'eau.

Il a téléphoné chez mes parents alors qu'ils ne sont pas propriétaires du bien.

Il a fait des recherches sur mon travail...

Merci de m'aider car je sens que cela va dégénérer.

De plus, il rale car la palette de tuiles pour le toit est posée dans la cour communale contre notre mur mais elle ne le gêne en rien puisque c'est au fond de la cour entre nos biens.